

Permanence des élus - du 26 au 28 avril

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

DU 26 AU 28 AVRIL 2021

o Lundi 26 avril, de 10h à 11h30

Rachida BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Mardi 27 avril, de 16h30 à 17h30

Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Mercredi 28 avril, de 14h30 à 16h30

Christian DUPATY, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr